

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 11 AVRIL 2023 à 20H30

Le 11 avril 2023,

Le conseil municipal, légalement convoqué le 8 mars 2023, conformément aux articles L 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Raymond VOUZELLAUD, Maire.

Présents : Mme Isabelle LAZERAN, Mme Sylviane DEGAIT, Mme Maria DECOUTY, Mme Christelle LEONARD, M. Patrick BOHERS, M. André CLARISSE, M. Gervais LAMARE, M Pascal MERIGUET, M. Jean PUYHARDY.

Pouvoirs : Mme Marylène GAUTHIER a donné procuration à Mr Jean PUYHARDY.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mr JEAN PUYHARDY est désigné pour remplir cette fonction.

Ordre du jour :

- Présentation du projet du périmètre de protection de la réserve.
- Validation des comptes de gestion.
- Approbation du compte administratif 2022 (lotissement).
- Vote affectation des résultats.
- Vote budget lotissement 2023.
- Point sur le remplacement du tracteur.
- Point isolation des bâtiments communaux.
- Sécurisation des fenêtres 1^{er} étage mairie.
- Contrat Rex rotary.
- Résumé des réunions et des commissions.
- Questions diverses.

• Présentation du projet du périmètre de protection de la réserve.

Mr POUPART, conservateur de la réserve et Mr HABRIAS, vice-Président à la communauté de communes Porte Océane du Limousin en charge du développement touristique sont venus présenter le projet du périmètre de protection de la réserve.

Le conseil municipal décide de prendre une décision de principe pour ce projet de périmètre.

- Validation des comptes de gestion.

L'ensemble du conseil municipal a adopté à l'unanimité les comptes 2022 qui ont été présentés.

- Approbation du compte administratif 2022 (lotissement).

Approbation du compte administratif 2022 Lotissement des Grandes Laides. Le compte administratif présente un déficit d'investissement de 36711.99 € et de fonctionnement de 6 588.95 €.

- Vote affectation des résultats.

Le conseil a décidé d'affecter le déficit d'investissement en investissement et le déficit de fonctionnement sera repris en fonctionnement.

- **Vote budget lotissement 2023.**

Le budget lotissement est approuvé à l'unanimité.

• **Point sur le remplacement du tracteur.**

Monsieur le Maire informe le conseil que le bon de commande et le devis ont été signés avec la société LIMAGRI MOREAU. Le concessionnaire doit récupérer l'ancien tracteur et équiper le nouveau tracteur avec le matériel de la commune.

Mr le Maire présente des propositions des différents organismes de crédit pour un emprunt de 25000 € sur 7 ans à taux fixe avec des échéances trimestrielles.

Le conseil municipal décide de choisir la BNP qui propose un emprunt à un taux fixe de 4.09 % avec des échéances constantes.

• **Point isolation des bâtiments communaux.**

Les demandes de subvention ont été faites auprès du conseil départemental et de l'état. Le devis de la société MRB Bâtiments a été validé.

• **Sécurisation des fenêtres 1^{er} étage mairie.**

La société MRB Bâtiments va effectuer un devis.

• **Contrat Rex rotary.**

Monsieur le maire indique que le nouveau système de sauvegarde a été installé.

• **Questions diverses.**

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les factures d'électricité ont augmenté de 300 % et que nous sommes passés d'un tarif réglementé à un tarif libre. Donc une demande a été faite auprès de l'EDF pour avoir de nouveau un tarif réglementé.

- Une réunion sur l'éclairage public aura lieu le jeudi 20 avril à 10 heures avec Mr Boyer du SEHV.

- Une réunion publique sur les éoliennes aura lieu le 14 avril de 16h à 20 h dans la salle des fêtes avec l'agence TRACT et la société 3N développement.

• **Résumé des commissions.**

- Mme Isabelle LAZERAN s'est rendue au conseil d'école à Vayres : pour venir faire les répétitions pour leur spectacle à la salle des fêtes de Chéronnac les enfants doivent prendre un bus. L'école a demandé un devis à un transporteur et il s'élève à 121 €. Le conseil municipal décide de verser une subvention de ce montant à l'école de Vayres.

-Mr Patrick BOHERS a participé à la réunion à la communauté de communes concernant l'assainissement : les différents travaux ont été présentés, normalement le curage du lagunage du Bourg et la vidange de la Féranchie devraient être effectués.

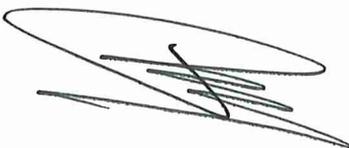
-Mr Jean PUYHARDY, réunion au SIAEP : présentation des travaux de 2023.

- Mr Gervais LAMARE, réunion du comité syndical à Chéronnac le 4 avril 2023.

- Mr Pascal MERIGUET et Mr Gervais LAMARE ont assisté à une réunion de la CCPOL pour les routes. Les travaux prévus pour 2023 sont le pont et la route de la Féranchie et la route de Bataillou.

Fin de la séance à 22h30.

**Le secrétaire,
Jean PUYHARDY.**



**Le Maire,
Raymond VOUZELLAUD.**

